

[Texte]

lost the fishery that you were trying to protect. So we feel very strongly that the International Law of the Sea Conference to be held in 1973 must be a success. Canada must make it a success, and one of the features of this will be that the slope and the whole Shelf will be controlled by Canada. This does not mean that Canada would have the exclusive fishery and exclude everybody else, but they would have the total jurisdiction and the first rights would go to the shore country, Canada or any of the others.

Mr. MacLean: Is the attempt to have Denmark adhere to the abstention principle with regard to Atlantic salmon being done through ICNAF or on a bilateral basis directly, and what success is there?

Mr. W. O. Morrow (Past President, Fisheries Council of Canada): It is being done through ICNAF.

Mr. MacLean: Thank you.

Mr. Morrow: I understand there is direct pressure being put on the British government as well.

• 1230

Mr. Harrison: Convention on the Great Lakes Fishery—that was primarily designed to take care of the lamprey problem which it did.

Canada's interest in the International Convention on Whaling now is really very small, but we do have a whaling industry on the East Coast. The one on the West Coast went out of existence because of the competitive situation, lack of raw supply primarily.

Your question, Mr. MacLean, was directed at that. As I understand it the Whaling Convention really does not have any teeth. They sit and talk about these things, but if the reduction in the number of whales to be caught was to work any hardship on the industry, or the country, or the supply of protein to that country, then the recommendations were ignored. I think this is what has happened to a great extent in whaling. It has been ignored.

The International Council for Explorations of the Seas is really not a fisheries treaty. It is a scientific group that has been meeting since the early nineteen hundreds.

The Intertropical Tuna Convention and another one, a Convention for the Conservation of Atlantic Tunas. We participate in and to the best of my knowledge they are somewhat effective. Does anybody want to comment on those or does anybody have an opinion as to how effective they are?

Mr. D. J. Petrie (Fisheries Council of Canada): I think ours is the only Canadian company that has been involved in this tuna venture. We would have to say that the convention is doing its job. There are some criticisms of it, but I think it is a step in the right direction.

Mr. MacLean: Mr. Chairman, I think I should pass. I am monopolizing the Committee.

The Chairman: Thank you, Mr. MacLean. Mr. Hymmen.

[Interprétation]

bien que vous ayez perdu la pêche que vous essayez de protéger. Nous serions particulièrement en faveur que la Conférence internationale en droit maritime ait lieu en 1973 il faut qu'elle soit fructueuse. Le Canada doit faire tous ses efforts dans ce sens, et l'un des principaux points serait que le talus continental et le plateau tout entier soient contrôlés par le Canada. Cela ne signifie pas que le Canada devrait avoir le droit de pêche exclusif et exclure tous les autres, mais il aurait la juridiction entière et les premiers droits devraient appartenir au pays riverain le Canada ou tout autre pays.

M. MacLean: Est-ce que les efforts pour que le Danemark accepte le principe d'abstention en ce qui concerne le saumon de l'Atlantique, sont faits par l'intermédiaire de l'ICNAF ou directement sur une base bilatérale et quel est le résultat?

M. W. O. Morrow (Ancien président du Conseil des pêches du Canada): Ces efforts sont faits par l'entremise de l'ICNAF.

M. MacLean: Merci.

M. Morrow: Je crois comprendre que l'on exerce des pressions directes sur le Gouvernement britannique également.

M. Harrison: Nous parlons de la Conven'ion pour les pêches dans les Grands lacs dont la préoccupation première était de s'occuper du problème des lampreys et c'est ce qu'il fit.

Le Canada a peu d'intérêt dans la convention internationale sur la pêche à la baleine, mais nous avons une industrie de la pêche à la baleine sur la côte est. Celle qui existait sur la côte ouest est disparue à cause de la concurrence et du manque de matériel.

Votre question, monsieur MacLean, concernait ce sujet. Si j'ai bien compris, la Convention sur la pêche à la baleine n'était pas prise au sérieux. Les membres s'assoyaient et discutaient, mais si la réduction du nombre de baleines qui pourraient être prises occasionnait des difficultés à l'industrie ou au pays, ou aux provisions de protéines de ce pays, alors on ignorait la recommandation. Je pense que c'est ce qui s'est produit dans le cas de la baleine. On a ignoré la Convention.

Le Conseil international chargé d'études d'explorations des mers n'est réellement pas un traité des pêches. Il s'agit d'un groupe scientifique dont les membres se rencontrent depuis les années mil neuf cent.

Nous participons à la Convention intertropicale du thon et à une autre que celle établie pour la conservation du thon de l'Atlantique. Nous y participons et nous pourrons dire qu'elles sont efficaces. Quelqu'un peut-il nous dire comment elles sont efficaces?

M. D. J. Petrie (Conseil des pêches du Canada): Je crois qu'il s'agit de la seule société canadienne qui s'y est intéressée autant. Nous pouvons dire que la Convention remplit bien son rôle. Il y a eu des critiques, mais je crois qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

M. MacLean: Monsieur le président, je crois que je devrais céder mon tour. Je parle trop.

Le président: Merci, monsieur MacLean. Monsieur Hymmen, vous avez la parole.